



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 28

Votants : 36

N° CC2023-09-04

OBJET :

**PROGRAMMATION DES
ACTIONS 2024 DANS LE
CADRE DU CONTRAT
TERRITORIAL SIOULE ET
ANDELOT**

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 06 décembre 2023 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Salle des Fêtes à Gouttières, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Elie CHAFFRAIX ; Daniel CHARRAUX ; Daniel CLUZEL ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard FAVIER ; Lionel FAURE ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Sabine MICHEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; René POUILLE ; Jean-Marc SAUTERAU, Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Guy CHARTOIRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Bernard GRAND ayant donné procuration à Christian JEROME ; Michèle MEUNIER ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ; Margaux PIQUELLE ayant donné procuration à Jean-Marc SAUTERAU ; Christophe SARRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Jean-Louis FERANDON

Excusés remplacés par le suppléant : François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; Jean- Claude CAZEAU remplacé par Elie CHAFFRAIX ; Bernard DUVERGER remplacé par Daniel CHARRAUX ;

Excusés : Jean-Claude BELLARD, Cédric BOILOT ; Aurélie DEFRETIERE ; Jérôme GAUMET ; Christian JOUHET ; Christiane MOUGEL ; Valérie ROCHE ; David SABY ; Marie TARDIVAT

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy, modifiés suivant arrêté du Préfet du Puy-de-Dôme n°19-00340 du 13 mars 2019,

Vu la loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations,

Vu la délibération n°9 du 14 septembre 2021 instaurant la taxe GEMAPI dès l'exercice 2022,

Vu la délibération n° CC2022-04-11 du 7 juin 2022, approuvant le co-portage du Contrat Territorial Sioule-Andelot 2023/2028 par la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne et le SMAD des Combrailles, ainsi que le programme d'actions du Contrat Territorial Sioule-Andelot,

Vu la délibération n° CC2022-04-12 du 7 juin 2022, approuvant la convention constitutive de l'Entente « Sioule-Andelot » sur l'animation et le suivi du Contrat Territorial Sioule et autorisant le Président ou la vice-présidente à signer la convention constitutive de l'Entente « Sioule-Andelot »,

Vu la délibération n° CC2022-04-13 du 7 juin 2022, validant l'élaboration d'une Déclaration d'Intérêt Général globale pour l'ensemble des EPCI membres de l'Entente Sioule-Andelot,

Vu la délibération n°CC2023-07-07 du 26 septembre 2023 instaurant la taxe GEMAPI pour l'exercice 2024,

Considérant que certaines actions prévues dans la programmation 2023 ont dû être reportées en 2024, notamment l'étude préalable sur la restauration de la Bouble et de ses milieux annexes à Saint-Eloy-les-Mines, les travaux d'abreuvement du bétail en zone humide à Neuf-Eglise, le suivi des impacts du contrat territorial, l'étude pour la DIG, et l'étude de l'impact sur le milieu de projets de micro-centrales en aval du barrage de Queuille,

Considérant que le suivi des impacts du contrat territorial demande l'achat de matériel d'un montant de 3 400€ TTC en 2024,

Considérant que les différents types d'actions du Contrat Territorial et que leur budget défini était prévisionnel, et qu'il convenait de préciser les programmes d'action annuels, et que le programme d'actions de l'année 2024 a été défini (annexe ci-jointe),

AR Prefecture

063-200072080-20231212-CC20230904-DE
Reçu le 28/12/2023

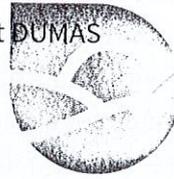
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- accepte cette proposition,
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de cette décision.

.....
Fait et délibéré à l'unanimité à la Salle des fêtes à Gouttières le 12 décembre 2023.

Le Président,

Laurent DUMAS



**Pays
de
Saint-Eloy**
communauté de communes

Fl

Directeur Général des Services
Nicolas FRERE

Considérant que le programme d'actions 2024 répond aux objectifs de mise en œuvre d'une partie de la compétence GEMAPI en prévoyant la réalisation des travaux ayant vocation à maîtriser le piétinement de berges, à restaurer la structure de berges, à restaurer le lit mineur du Chalamont, à restaurer la ripisylve, à restaurer le fonctionnement hydromorphologique des têtes de bassin du plan d'eau des marins et de ses milieux annexes à Lapeyrouse, à mener des travaux pour l'abreuvement du bétail dans un contexte d'évolution climatique, à mener une étude de dimensionnement de zones tampons humides artificielles (ZTHA),

Considérant les nombreux plans d'eau irréguliers ou illégaux présents sur le territoire de la Communauté de communes, et qu'il convient de les mettre aux normes. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne finance à 100%, dans le cadre d'un appel à projets, les travaux de mise aux normes lorsque ces derniers sont réalisés et portés par la collectivité. 7 plans d'eau ont déjà été recensés par les animateurs territoriaux,

Considérant la nécessité de poursuivre les efforts de la Communauté de communes pour participer à l'amélioration globale de la qualité des milieux aquatiques,

Propose au Conseil Communautaire :

- D'approuver le report des actions 2023 en 2024 ainsi que le plan de financement prévisionnel estimant le montant des travaux à 112 824,44€ TTC, et la participation financière de la CCPSE à un montant de 47 608,44€ TTC, ainsi que l'achat de matériel pour un montant de 3 400€ TTC,
- D'approuver le programme d'actions 2024 dans le cadre du Contrat Territorial Sioule et Andelot et le plan de financement prévisionnel estimant le montant total des travaux à 641 620,00€ TTC, et la participation financière de la CCPSE à un montant de 192 486,00€ TTC,
- D'approuver le portage par la Communauté de communes des travaux de mise aux normes de plans d'eau irréguliers ou illégaux chez des particuliers, et d'adopter le plan de financement prévisionnel estimant le montant total des travaux à 70 000€ TTC pour 2024, et la participation financière de la CCPSE à 0€ TTC,
- D'autoriser le Président ou la Vice-Présidente en charge de l'environnement à engager toute démarche et à signer tout document relatif à ce dossier

A7A MAITRISE DU PIETINEMENT DES BERGES

ID_Code-Action	Cours d'eau : Travaux	Tronçons travaux : Intitulés	MO	Année	Quantité	Unité	Type d'actions	Montant prévisionnel € HT	Montant prévisionnel € TTC	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE			CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER			CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME			Autof. prévisionnel CC PSE
										Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € HT	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	
A1a_Bouble02_AbDouble	La Bouble amont Monestier	Du pont des Chaumes à l'Etang	CC PSE	2024	1	U	Point d'abreuvement double	2 833.33 €	3 400.00 €	3 400.00 €	50%	1 700.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	3 400.00 €	20%	680.00 €	1 020.00 €
A1a_Bouble02_AbSimple	La Bouble amont Monestier	Du pont des Chaumes à l'Etang	CC PSE	2024	2	U	Point d'abreuvement simple	2 833.33 €	3 400.00 €	3 400.00 €	50%	1 700.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	3 400.00 €	20%	680.00 €	1 020.00 €
A1a_Bouble02_CI	La Bouble amont Monestier	Du pont des Chaumes à l'Etang	CC PSE	2024	310	ML	Clôtures	2 583.33 €	3 100.00 €	3 100.00 €	50%	1 550.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	3 100.00 €	20%	620.00 €	930.00 €
A1a_Bouble03_AbDouble	La Bouble amont Monestier	De l'Etang au pont de la Terrasse	CC PSE	2024	3	U	Point d'abreuvement double	8 500.00 €	10 200.00 €	10 200.00 €	50%	5 100.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	10 200.00 €	20%	2 040.00 €	3 060.00 €
A1a_Bouble03_AbSimple	La Bouble amont Monestier	De l'Etang au pont de la Terrasse	CC PSE	2024	2	U	Point d'abreuvement simple	2 833.33 €	3 400.00 €	3 400.00 €	50%	1 700.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	3 400.00 €	20%	680.00 €	1 020.00 €
A1a_Bouble03_CI	La Bouble amont Monestier	De l'Etang au pont de la Terrasse	CC PSE	2024	728	ML	Clôtures	6 066.67 €	7 280.00 €	7 280.00 €	50%	3 640.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	7 280.00 €	20%	1 456.00 €	2 184.00 €
A1a_Bouble03_PaG	La Bouble amont Monestier	De l'Etang au pont de la Terrasse	CC PSE	2024	1	U	Passage à gué empierré	1 666.67 €	2 000.00 €	2 000.00 €	50%	1 000.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	2 000.00 €	20%	400.00 €	600.00 €
A1a_Chalamont04_AbSimple	Le Chalamont	Amont chemin D227 jusqu'à la RD18	CC PSE	2024	3	U	Point d'abreuvement simple	4 250.00 €	5 100.00 €	5 100.00 €	50%	2 550.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	5 100.00 €	20%	1 020.00 €	1 530.00 €
A1a_Chalamont04_CI	Le Chalamont	Amont chemin D227 jusqu'à la RD18	CC PSE	2024	290	ML	Clôtures	2 416.67 €	2 900.00 €	2 900.00 €	50%	1 450.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	2 900.00 €	20%	580.00 €	870.00 €
A1a_Chalamont04_Passerelle	Le Chalamont	Amont chemin D227 jusqu'à la RD18	CC PSE	2024	1	U	Passerelle agricole type bétail	8 333.33 €	10 000.00 €	10 000.00 €	50%	5 000.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	10 000.00 €	20%	2 000.00 €	3 000.00 €
								42 316.67 €	50 780.00 €	50 780.00 €		25 390.00 €	0.00 €		0.00 €	50 780.00 €		10 156.00 €	15 234.00 €

A1B RESTAURATION DE LA STRUCTURE DES BERGES

ID_Code-Action	Cours d'eau : Travaux	Tronçons travaux : Intitulés	MO	Année	Quantité	Unité	Type d'actions	Montant prévisionnel € HT	Montant prévisionnel € TTC	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE			CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER			CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME			Autof. prévisionnel CC PSE
										Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € HT	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	
A1b_Bouble03_AbFermeture	La Bouble amont Monestier	De l'Etang au pont de la Terrasse	CC PSE	2024	94	ML	Fermeture de zones d'abreuvement	18 800.00 €	22 560.00 €	22 560.00 €	50%	11 280.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	22 560.00 €	20%	4 512.00 €	6 768.00 €
A1b_Bouble03_GV_Inf1.5m	La Bouble amont Monestier	De l'Etang au pont de la Terrasse	CC PSE	2024	75	ML	Technique végétale h. berge inf. 1.5m	9 375.00 €	11 250.00 €	11 250.00 €	50%	5 625.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	11 250.00 €	20%	2 250.00 €	3 375.00 €
A1b_Chalamont04_AbFermeture	Le Chalamont	Amont chemin D227 jusqu'à la RD18	CC PSE	2024	25	ML	Fermeture de zones d'abreuvement	5 000.00 €	6 000.00 €	6 000.00 €	50%	3 000.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	6 000.00 €	20%	1 200.00 €	1 800.00 €
A1b_Chalamont04_GV_Inf1.5m	Le Chalamont	Amont chemin D227 jusqu'à la RD18	CC PSE	2024	33	ML	Technique végétale h. berge inf. 1.5m	4 125.00 €	4 950.00 €	4 950.00 €	50%	2 475.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	4 950.00 €	20%	990.00 €	1 485.00 €
								37 300.00 €	44 760.00 €	44 760.00 €		22 380.00 €	0.00 €		0.00 €	44 760.00 €		8 952.00 €	13 428.00 €

A1C RESTAURATION DU LIT MINEUR

ID_Code-Action	Cours d'eau : Travaux	Tronçons travaux : Intitulés	MO	Année	Quantité	Unité	Type d'actions	Montant prévisionnel € HT	Montant prévisionnel € TTC	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE			CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER			CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME			Autof. prévisionnel CC PSE
										Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € HT	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	
A1c_Chalamont04_DivLit	Le Chalamont	Amont chemin D227 jusqu'à la RD18	CC PSE	2024	55	ML	Diversification du lit mineur : banquettes	11 000.00 €	13 200.00 €	13 200.00 €	50%	6 600.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	13 200.00 €	20%	2 640.00 €	3 960.00 €
								11 000.00 €	13 200.00 €	13 200.00 €		6 600.00 €	0.00 €		0.00 €	13 200.00 €		2 640.00 €	3 960.00 €

A1D

RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

ID_Code-Action	Cours d'eau : Travaux	Tronçons travaux : Intitulés	MO	Année	Quantité	Unité	Type d'actions	Montant prévisionnel € HT	Montant prévisionnel € TTC	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE			CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER			CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME			Autof. prévisionnel CC PSE
										Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € HT	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	
A1d_Bouble03_RestRipi_Plant	La Bouble amont Monestier	De l'Etang au pont de la Terrasse	CCPSE	2024	70	ML	Restauration de la ripisylve : Plantations	1 166.67 €	1 400.00 €	1 400.00 €	50%	700.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	1 400.00 €	20%	280.00 €	420.00 €
A1d_Bouble03_RestRipi_Veg	La Bouble amont Monestier	De l'Etang au pont de la Terrasse	CCPSE	2024	740	ML	Restauration de la ripisylve : Intervention sur la végétation et les embâcles	7 400.00 €	8 880.00 €	8 880.00 €	50%	4 440.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	8 880.00 €	20%	1 776.00 €	2 664.00 €
A1d_Chalamont04_RestRipi_Veg	Le Chalamont	Amont chemin D227 jusqu'à la RD18	CCPSE	2024	600	ML	Restauration de la ripisylve : Intervention sur la végétation et les embâcles	6 000.00 €	7 200.00 €	7 200.00 €	50%	3 600.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	7 200.00 €	20%	1 440.00 €	2 160.00 €
								14 566.67 €	17 480.00 €	17 480.00 €		8 740.00 €	0.00 €		0.00 €	17 480.00 €		3 496.00 €	5 244.00 €

A3B

RESTAURER LE FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE DES TÊTES DE BASSIN DU PLAN D'EAU DES MARINS ET DE SES MILIEUX ANNEXES À LAPEYROUSE

ID_Code-Action	Cours d'eau : Travaux	Tronçons travaux : Intitulés	MO	Année	Quantité	Unité	Type d'actions	Montant prévisionnel € HT	Montant prévisionnel € TTC	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE			CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER			CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME			Autof. prévisionnel CC PSE
										Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € HT	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	
A3b_BiolesAffluent00_Lapeyrouse_Morpho1	R. des Bioles	Traversée de la zones humide du plan d'eau	CCPSE	2024	450	ML	Restauration hydromorphologique des têtes de BV de la Bouble : Remise à ciel ouvert	131 250.00 €	157 500.00 €	157 500.00 €	50%	78 750.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	157 500.00 €	20%	31 500.00 €	47 250.00 €
A3b_BiolesZH01_Lapeyrouse_ZH1	R. des Bioles	Zones humide du plan d'eau	CCPSE	2024	1	Ha	Restauration hydromorphologique des têtes de BV de la Bouble : Création d'une zone humide	291 666.67 €	350 000.00 €	350 000.00 €	50%	175 000.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	350 000.00 €	20%	70 000.00 €	105 000.00 €
								422 916.67 €	507 500.00 €	507 500.00 €		253 750.00 €	0.00 €		0.00 €	507 500.00 €		101 500.00 €	152 250.00 €

C2A

ABREUVEMENT DU BÉTAIL DANS LE CONTEXTE D'ÉVOLUTION CLIMATIQUE

ID_Code-Action	Cours d'eau : Travaux	Tronçons travaux : Intitulés	MO	Année	Quantité	Unité	Type d'actions	Montant prévisionnel € HT	Montant prévisionnel € TTC	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE			CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER			CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME			Autof. prévisionnel CC PSE
										Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € HT	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	
C2a_CC-PSE_Abv_5-SuiviQ-1	Tous	Territoire CC du Pays de Saint-Eloy	CCPSE	2024	1	F	Suivi annuel de la qualité des points d'eau aménagés	750.00 €	900.00 €	900.00 €	50%	450.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	900.00 €	20%	180.00 €	270.00 €
								750.00 €	900.00 €	900.00 €		450.00 €	0.00 €		0.00 €	900.00 €		180.00 €	270.00 €

D1A

ETUDE ET DIMENSIONNEMENT DE ZONES TAMPONS HUMIDES ARTIFICIELLES (ZTHA)

ID_Code-Action	Cours d'eau : Travaux	Tronçons travaux : Intitulés	MO	Année	Quantité	Unité	Type d'actions	Montant prévisionnel € HT	Montant prévisionnel € TTC	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE			CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER			CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME			Autof. prévisionnel CC PSE
										Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € HT	Tau x	Montant aide prévisionnelle	Montant éligible en € TTC	Tau x	Montant aide prévisionnelle	
D1a_Er5ol-PSE_04-ZTHA-TxÉ	-	PSE ZTHA en contexte herbager	CCPSE	2024	1	U	Création de ZTHA en contexte élevage	5 833.33 €	7 000.00 €	7 000.00 €	50%	3 500.00 €	0.00 €	0%	0.00 €	7 000.00 €	20%	1 400.00 €	2 100.00 €
								5 833.33 €	7 000.00 €	7 000.00 €		3 500.00 €	0.00 €		0.00 €	7 000.00 €		1 400.00 €	2 100.00 €

SOUS-TOTAL PAR ANNEES

2024

534 683.33 €

641 620.00 €

641 620.00 €

320 810.00 €

0.00 €

0.00 €

641 620.00 €

128 324.00 €

192 486.00 €

PLAN DE FINANCEMENT 2024

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>		
<i>Nature</i>	<i>Montant</i>	<i>Nature</i>	<i>Taux</i>	<i>Montant</i>
<i>Chargé de mission (Vincent Jourdan)</i>	45 000,00 €	<i>AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE</i>	50%	90 000,00 €
<i>Frais de structure</i>	10 000,00 €	<i>Département Allier (Vincent)</i>	18%	9 900,00 €
<i>Chargé de mission (Adeline Huclin)</i>	45 000,00 €	<i>Département Puy-de-Dôme (Adeline + Christine)</i>	20%	11 000,00 €
<i>Frais de structure</i>	10 000,00 €	<i>Reste à charge (Postes portés SMADC)</i>		24 000,00 €
<i>Chargé de mission Agricole (Laurie Masseret)</i>	45 000,00 €	<i>Reste à charge (Postes portés CC SPSL)</i>		45 100,00 €
<i>Frais de structure</i>	10 000,00 €	Total		180 000,00 €
<i>Assistance administrative - 1/3 temps</i>	15 000,00 €			
TOTAL	180 000,00 €			

REPARTITION DU RESTE A CHARGE

<i>Répartition du reste à charge</i>	<i>Total</i>	<i>Part fixe</i>	<i>Part proportionnelle</i>
<i>Communauté de communes Pays de St Eloy</i>	13 129,00 €	6 910,00 €	6 219,00 €
<i>Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans</i>	18 311,50 €	6 910,00 €	11 401,50 €
<i>Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge</i>	10 365,00 €	6 910,00 €	3 455,00 €
<i>Communauté de communes Dômes Sancy Artense</i>	10 710,50 €	6 910,00 €	3 800,50 €
<i>Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne</i>	16 584,00 €	6 910,00 €	9 674,00 €
TOTAL	69 100,00 €		

AR Prefecture

063-200072080-20231212-CC20230904-DE

Rec. Le 28/12/2023
SCHEMA DE VERSEMENTS POUR 2024

	Total		Acompte 60%		Solde 40% (prévisionnel)	
	<i>CC SPSL</i>	<i>SMADC</i>	<i>CC SPSL</i>	<i>SMADC</i>	<i>CC SPSL</i>	<i>SMADC</i>
<i>Communauté de communes Pays de St Eloy</i>	8 569,00 €	4 560,00 €	5 141,40 €	2 736,00 €	3 427,60 €	1 824,00 €
<i>Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans</i>	11 951,50 €	6 360,00 €	7 170,90 €	3 816,00 €	4 780,60 €	2 544,00 €
<i>Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge</i>	6 765,00 €	3 600,00 €	4 059,00 €	2 160,00 €	2 706,00 €	1 440,00 €
<i>Communauté de communes Dômes Sancy Artense</i>	6 990,50 €	3 720,00 €	4 194,30 €	2 232,00 €	2 796,20 €	1 488,00 €
<i>Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne</i>	10 824,00 €	5 760,00 €	6 494,40 €	3 456,00 €	4 329,60 €	2 304,00 €
TOTAL	45 100,00 €	24 000,00 €	27 060,00 €	14 400,00 €	18 040,00 €	9 600,00 €

PLAN DE FINANCEMENT ACTUALISE

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>		
<i>Nature</i>	<i>Montant</i>	<i>Nature</i>	<i>Taux</i>	<i>Montant</i>
<i>Chargé de mission (Vincent Jourdan)</i>	40 868,76 €	<i>AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE</i>	50%	67 114,79 €
<i>Frais de structure</i>	10 000,00 €	<i>Département Allier (Vincent)</i>	18%	9 900,00 €
<i>Chargé de mission (Adeline Huclin)</i>	26 311,24 €	<i>Département Puy-de-Dôme (Adeline + Christine)</i>	20%	13 384,31 €
<i>Frais de structure</i>	9 125,00 €	<i>Reste à charge (Postes portés SMADC)</i>		20 076,47 €
<i>Chargé de mission temporaire (Christine Morvan)</i>	28 568,66 €	<i>Reste à charge (Postes portés CC SPSL)</i>		23 754,01 €
<i>Frais de Structure</i>	2 916,67 €	Total		134 229,58 €
<i>Chargé de mission Agricole (Laurie Masseret)</i>	13 105,92 €			
<i>Frais de structure</i>	3 333,33 €			
<i>Assistance administrative - 1/3 temps (Isabelle Bichard)</i>	0,00 €			
TOTAL	134 229,58 €			

REPARTITION DU RESTE A CHARGE

<i>Répartition du reste à charge</i>	<i>Total</i>	<i>Part fixe</i>	<i>Part proportionnelle</i>
<i>Communauté de communes Pays de St Eloy</i>	8 327,79 €	4 383,05 €	3 944,74 €
<i>Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans</i>	11 615,08 €	4 383,05 €	7 232,03 €
<i>Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge</i>	6 574,57 €	4 383,05 €	2 191,52 €
<i>Communauté de communes Dômes Sancy Artense</i>	6 793,72 €	4 383,05 €	2 410,68 €
<i>Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne</i>	10 519,31 €	4 383,05 €	6 136,27 €
TOTAL	43 830,48 €		

AR Prefecture063-200072080-20231212-CC20230904-DE
Reçu le 28/12/2023**SCHEMA DE VERSEMENTS POUR 2023**

	Total		Acompte 60%		Solde 40% (prévisionnel)	
	<i>CC SPSL</i>	<i>SMADC</i>	<i>CC SPSL</i>	<i>SMADC</i>	<i>CC SPSL</i>	<i>SMADC</i>
<i>Communauté de communes Pays de St Eloy</i>	4 513,26 €	3 814,53 €	2 707,96 €	2 288,72 €	1 805,30 €	1 525,81 €
<i>Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans</i>	6 294,81 €	5 320,26 €	3 776,89 €	3 192,16 €	2 517,92 €	2 128,11 €
<i>Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge</i>	3 563,10 €	3 011,47 €	2 137,86 €	1 806,88 €	1 425,24 €	1 204,59 €
<i>Communauté de communes Dômes Sancy Artense</i>	3 681,87 €	3 111,85 €	2 209,12 €	1 867,11 €	1 472,75 €	1 244,74 €
<i>Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne</i>	5 700,96 €	4 818,35 €	3 420,58 €	2 891,01 €	2 280,38 €	1 927,34 €
TOTAL	23 754,01 €	20 076,47 €	14 252,40 €	12 045,88 €	9 501,60 €	8 030,59 €